

Le droit des étrangers en perspective : histoire, politique, société

Ce module de formation porte sur la dimension historique et les enjeux politiques et sociaux de la législation sur l'immigration.

Il se propose d'apporter des éléments d'information et de réflexion à celles et ceux qui sont concerné·es, dans leur activité professionnelle ou militante, par la question des migrations et souhaitent être en mesure de mieux appréhender cette question dans une perspective socio-historique. Il présente l'évolution des politiques migratoires et des législations successives en matière de droit des étrangers jusqu'à la réglementation et aux pratiques en vigueur aujourd'hui.

L'objectif visé par le module Politiques d'immigration est de fournir une sorte de « culture générale » sur le droit des étrangers, nécessaire pour mieux cerner les enjeux des débats sur l'immigration et pour mieux comprendre les réalités vécues par les immigrés.

Durée : 14 heures (2 jours)

Profils des stagiaires

- Professionnel·les du travail social (assistantes et assistants sociaux, conseillères et conseillers en économie sociale et familiale, éducatrices et éducateurs spécialisés...)
- Juristes et avocat·es
- Bénévoles et militant·es au sein de structures d'accueil et d'accompagnement de personnes étrangères

Prérequis

- Aucun

Type de formation :

- Formation uniquement intra-structure
- En présentiel, distanciel ou hybride en fonction des besoins de la structure et des possibilités du Gisti

Accessibilité de la formation

- La formation est réservée aux structures qui souhaitent la proposer à leurs équipes. Le contenu et les modalités de la formation (thèmes étudiés, nombre de jours de formation, rythme de la formation) sont alors définis en concertation avec la structure demandeuse en fonction de ses besoins et de ses contraintes. Le stage est réalisé au sein même des établissements qui en font la demande.
- Pour toute demande de [formation intra-structure](#), prenez contact avec l'équipe formation du Gisti afin d'étudier ensemble sa faisabilité.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participant·es seront capables de :

- Connaître la succession des politiques migratoires en France, les grandes étapes, les changements, les constantes
- Savoir distinguer les compétences respectives de l'UE et des États en matière de politique migratoire
- Comprendre les effets de ces politiques sur le sort de différentes catégories de personnes immigrées
- Se représenter plus concrètement les conséquences de diverses mesures et dispositifs de contrôle de l'immigration
- Mesurer ce qui génère la précarisation du droit au séjour des personnes immigrées

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée juristes spécialisé-es en droit des étrangers et droit d'asile intervenant de longue date dans les formations du Gisti. Chacune intervient dans la thématique dont elle est spécialiste et s'attache à concevoir et animer des programmes au plus près de la pratique du droit des étrangers et ses évolutions.

Moyens pédagogiques et techniques

- La méthode pédagogique repose sur des exposés historiques et politiques. Chaque séquence est agrémentée d'échanges afin de s'assurer de la compréhension et de l'acquisition des connaissances transmises au cours de la formation.
- Des ressources documentaires riches et régulièrement mises à jour étoffent le contenu de la formation et permettent aux stagiaires de poursuivre leur apprentissage au-delà de la formation. En outre, certaines publications du Gisti en relation avec les thématiques de la formation, peuvent être fournies.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Un questionnaire de pré-formation est envoyé aux stagiaires afin de connaître leurs attentes en rapport avec leurs pratiques et leur niveau de maîtrise des sujets abordés sur la base d'une auto-évaluation de leurs connaissances. Le formateur adapte le rythme et le contenu du programme en fonction de la synthèse des réponses obtenues.
- Des temps d'échanges tout au long de la formation permettent de s'assurer du niveau d'engagement des stagiaires dans la formation et des éventuels ajustements à opérer.
- Une feuille d'émargement est transmise à chaque stagiaire, par demi-journée de formation, afin d'attester de leur assiduité. Cela donne lieu à un certificat de réalisation remis en fin de formation.
- Une évaluation "à chaud" est réalisée à la toute fin de la formation, complétée par un questionnaire de post-formation envoyé aux stagiaires. Il permet d'évaluer leur niveau de satisfaction de la formation et d'établir leur niveau de maîtrise des sujets abordés sur la base d'une auto-évaluation des connaissances acquises à l'issue de la formation.
- Un bilan qualitatif est effectué quelques jours après la formation auprès de la structure sur la base du recueil de besoin initial, la proposition pédagogique et sa mise en œuvre.

Contenu de la formation

Données introductives

- Migrations mondiales, migrations vers la France
- Court focus mineurs (MIE ou MNA)
- Définitions (étranger-es, immigré-es, etc.)

1. Nationalité et citoyenneté

- Une histoire politique du droit de la nationalité (XIXe-XXIe siècles)
- Les discriminations entre Français et étrangers : un état des lieux

2. L'évolution des politiques migratoires des années 1930 à aujourd'hui

- 1938-1974 : De la crise xénophobe de l'avant-guerre à la dépolitisation de la question de l'immigration
- De 1974 à aujourd'hui :
 - Au-delà des alternances, la continuité d'une politique de « maîtrise des flux »
 - La crispation sur les enjeux migratoires

3. L'europanisation des politiques migratoires

- La place de l'Union européenne dans les politiques d'immigration et d'asile
- Le contrôle des frontières et le refoulement des « indésirables »
- Les dispositifs d'externalisation

4. Les effets de ces politiques migratoires

- Un accueil sélectif :
 - Immigration familiale ou immigration de travail ?
 - Asile ◦ Mineurs isolés étrangers (MIE) ou non accompagnés (MNA)

- La précarisation du droit au séjour
 - L'étendue du pouvoir discrétionnaire de l'administration
 - Les limites des garanties juridictionnelles ◦ L'invocation omniprésente de l'ordre public
 - L'impact de la dématérialisation

- Le développement des instruments répressifs
 - Contrôles d'identité ◦ Pénalisation / criminalisation
 - La généralisation de l'enfermement (ZA, CRA...)
 - L'éloignement sous toutes ses formes : expulsion, ITF, OQTF...

Nota Bene: S'ils et elles le jugent nécessaire, les formateurs et formatrices pourront ajuster le contenu de la formation suivant l'actualité, la dynamique de groupe ou le niveau des participant-es.

Date de la dernière mise à jour du document : 04/04/2023